



Le saviez-vous?

La société Tobler SA a été constituée le 1^{er} mars 2014 à Wängi TG (inscription au registre du commerce). L'exercice doit se terminer au 31.12. Tobler SA exerce dans les secteurs de la gestion de fortune et immobilier. Les actionnaires de Tobler SA sont les trois frères Alex, Armin et Andreas Tobler, qui détiennent chacun un tiers des actions dans leur fortune privée. À la constitution, le capital-actions s'élève au montant nominal de 1 500 000 francs et il est entièrement libéré.

Le 1^{er} juillet 2014, Tobler SA a acquis un immeuble à St-Gall, qu'elle a inscrit au bilan comme placement financier (intégralement loué à des tiers). Depuis le 15 janvier 2015, Tobler SA loue des bureaux situés à la Bahnhofstrasse à Zurich. Depuis cette date, deux collaborateurs de Tobler SA sont présents en permanence à Zurich et proposent tous les services de Tobler SA.

Exercice 1

Pour des raisons économiques, les frères Tobler envisagent de transférer la société Tobler SA de Wängi TG à Zurich à la mi-2016. Est-il exact que Tobler SA est intégralement assujettie aux impôts cantonaux pour l'exercice 2016 dans le lieu où elle a son siège au 31.12.2016 (date de clôture)? Quel canton est compétent pour la taxation de l'impôt fédéral?

Solution

Non, ce n'est pas exact.

Selon l'[art. 22 al. 1 LHID](#), Tobler SA est assujettie à la fois dans le canton de Thurgovie et dans le canton de Zurich pour toute la période fiscale. Afin d'éviter une double imposition, il convient de procéder à une répartition fiscale intercantonale.

Selon l'[art. 105 al. 3 LIFD](#), le canton de Zurich est compétent pour la perception de l'impôt fédéral.

Exercice 2

Pour différentes raisons (mauvaise situation financière, différends personnels entre les actionnaires, etc.), le modèle d'affaires de Tobler SA, Wängi, ne porte malheureusement plus ses fruits. Les frères Tobler décident donc à l'unanimité de cesser l'activité commerciale de Tobler SA, Wängi. L'activité commerciale est totalement arrêtée au 31 juillet 2016. Le bilan intermédiaire provisoire au 31 juillet 2016 est reproduit ci-dessous:

Actifs nécessaires à l'exploitation	1000	Capitaux étrangers à court terme	550
Immeuble de St-Gall	5000	Dette hypothécaire	4000
Report de pertes (ex. 2015)	100	Capital-actions	1500
		Bénéfice 1-7/2016	50
Total	6100		6100

Jusqu'à la clôture annuelle définitive au 31.12.2016, les actions suivantes vont encore être réalisées:

- Vente des actifs nécessaires à l'exploitation pour 800 milliers de CHF.
- L'immeuble est retiré en espèces par l'actionnaire Armin Tobler pour 5200 milliers de CHF. Les dettes hypothécaires sont déduites à hauteur de 4000 milliers de CHF. La valeur vénale de l'immeuble de St-Gall s'élève à 5500 milliers de CHF.
- Les créances des créanciers (capitaux étrangers à court terme) sont réglées en espèces à partir du produit des actifs. Les frais de fermeture s'élèvent à 40 milliers de CHF.

Déterminez le bénéfice net imposable de Tobler SA, Wängi, pour la période fiscale 2016.

Solution

Calcul du bénéfice net imposable de l'intégralité de l'exercice 2016 (en milliers de CHF):

Bénéfice jusqu'au 31.7.2016	50
Perte résultant de la vente des actifs nécessaires à l'exploitation	-200
Bénéfice retrait immeuble par l'actionnaire Armin Tobler	200
Avantage appréciable en argent à l'actionnaire A. Tobler suite au transfert inférieur au prix	300
Perte de l'exercice précédent	-100
Frais de liquidation	-40
Bénéfice net imposable ex. 2016; en milliers de CHF	210